

LIVRET D'ACCUEIL PASA - 2015

Pôle d'activités et de soins adaptés

**Etablissement d'Hébergement
pour Personnes Agées Dépendantes**

**Route de Marseille – D 559
83270 SAINT-CYR-SUR-MER**



**Service des établissements d'hébergement
pour personnes âgées**

Cette marque prouve la conformité à la norme
NF X 50-058

et aux règles de certification NF386,
et garantit que le respect de l'éthique, la qualité
de l'accueil, l'information fournie, le cadre de vie,
le projet personnalisé
(garantissant l'accompagnement et le soin), les
qualification et formation du personnel, le
traitement des réclamations clients
et la prise en compte de la satisfaction clients
sont contrôlés régulièrement par AFNOR
Certification

Actualisation 30 Janvier 2015

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés est un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, durant la journée, des activités sociales et thérapeutiques.

Le public accueilli

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés accueille quotidiennement jusqu'à 14 résidents de notre établissement ayant des troubles cognitifs modérés et diagnostiqués ainsi que des troubles modérés du comportement. Ces derniers bénéficient de une à plusieurs activités adaptées.

Cette unité n'est ouverte qu'aux résidents de l'EHPAD. Avant sa prise en charge, le consentement du résident, et l'adhésion de sa famille ou de son entourage proche sont activement recherchés. Cette prise en charge n'engendre aucun coût supplémentaire pour le résident.

Les résidents pouvant intégrer le PASA sont identifiés dans une file active.

Description générale du PASA

Définition :

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (**PASA**) permet d'accueillir, dans la journée, les résidents de l'EHPAD ayant des **troubles du comportement modérés**, dans le but de leur proposer des **activités sociales et thérapeutiques**, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.

Quel type de personne est accueilli au PASA ?

En accord avec le médecin coordonateur, le PASA accueille **1 à 5 jours par semaine** des résidents présentant des troubles cognitifs modérés pour leur offrir **un accompagnement personnalisé** associant **relaxation** et **stimulation**.

Ce sont pour la plupart des personnes atteintes de la **maladie d'Alzheimer** (ou d'une maladie apparentée) ayant des troubles du comportement, le diagnostic ayant été établi par un médecin spécialiste.

Quelles sont les démarches à suivre pour intégrer un PASA ?

Suite à une évaluation médicale et **un diagnostic**, les équipes de l'établissement rencontrent chacune des **familles des résidents** pour les informer de l'opportunité pour leur proche d'intégrer ce pôle afin d'optimiser son accompagnement thérapeutique et de renforcer son bien-être.

L'accueil dans le PASA est organisé à la carte dans le respect de la demande du résident et/ou de la famille. L'entrée dans le PASA se fait avec l'accord du résident ou un membre de sa famille.

La situation géographique

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés est une unité située au sein même de notre établissement, au 1er étage du bâtiment « Les Mimosas » (aile ouest).

Plan de l'établissement



Descriptif des locaux :

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés est composé de différents espaces dédiés à des activités précises :

- ➔ Un salon dédié au repos et à certaines activités collectives (avec fauteuils, télévision)
- ➔ Un espace repas avec office
- ➔ Deux espaces d'activités adaptées
- ➔ Deux WC
- ➔ Des locaux de service
- ➔ Un jardin aménagé (avec tonnelle, pelouse, dallage), librement accessible aux résidents et sécurisé.

L'architecture du bâtiment permet un accès facile au pôle et une libre circulation des personnes qui y sont accueillies.

La sécurité des résidents est garantie par le respect des normes applicables, et la conception des lieux favorise le bien-être et le confort.



Les différentes catégories de personnel

Le PASA est animé par une **équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée**, composée à ce jour de :

- Un médecin coordonnateur
- Un psychologue
- Un ergothérapeute
- 2 ASG
- Une orthophoniste
- Des aides-soignants du service
- Des intervenants extérieurs professionnels (SIEL BLEU)

La présence de l'un de ces professionnels dans le Pôle est assurée du lundi au vendredi.

L'équipe pluridisciplinaire réalise un suivi personnalisé, avec réévaluation et adaptation régulière de l'accompagnement en fonction des besoins de la personne.

Modalités de fonctionnement du PASA

Déroulement d'une journée type :

☞ 10h00: Ouverture du PASA

Les résidents sont accompagnés par le personnel soignant.
Accueil convivial avec boissons (froides ou chaudes selon saison).

☞ 10h00/10h30-12h00 : Activités (selon planning)

☞ 12h00 : Repas thérapeutique en salle à manger (ou à l'extérieur selon saison), avec l'ASG/AS référente du pôle d'activités et de soins adaptés.

☞ 13h00 à 14h00 : Repos, détente, sieste

☞ 14.00 à 16h00 : Activités (selon planning)

☞ 16h00-17h00 : Goûter et temps d'échanges puis retour échelonné dans les lieux d'hébergement.

Les activités

Les activités proposées sont individuelles et collectives, réparties sur **4 thèmes** :

- **Activités motrices** : *pour un maintien ou une réhabilitation des capacités fonctionnelles restantes*
- **Activités cognitives**: *pour un maintien ou une réhabilitation des fonctions cognitives restantes*
- **Activités sensorielles et créatives**: *pour une mobilisation des fonctions sensorielles*
- **Activités sociales**: *pour un maintien du lien social des résidents*

Chacun de ces types d'activité est organisé au moins une fois par semaine.
Un programme d'activité individualisé est établi par l'équipe pluridisciplinaire.

Comment sont évalués les résultats ?

Des grilles d'évaluation seront remplies pour chaque activité et pour chaque personne y participant.
Une synthèse des activités sera réalisée chaque mois afin d'évaluer la prise en charge et la réadapter.

Chaque semaine l'équipe complète du PASA se réunit pour une synthèse globale des besoins des résidents, en vue d'adapter ou d'améliorer les ateliers et les formules de prise en charge pour la semaine suivante.

Ces points sont discutés en équipe pluridisciplinaire afin d'adapter au mieux l'accompagnement et donc de définir des objectifs pour chaque résident.

- ☞ Ci-joint, le programme hebdomadaire en cours proposé aux résidents du PASA (Adaptable en fonction des pathologies des résidents accueillis)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Horaires					
	Activité ERGO	Activité ERGO - salle Kiné	Activité Animatrice	Activité ERGO	Activité psychologue
2 activités par matin	1.1 - deux Autonomies (8h30 à 10h15)	1.1 - deux Autonomies (8h30 à 10h15)	4.2 - Maintien du lien social et évocation de l'actualité (10h15 à 12h) (5/8 max)	1.1 - deux Autonomies (8h30 à 10h15)	2.3 - Atelier stimulations cognitives (10h15 à 11h30) (8 pers max)
	2.1 - Réalisation du journal des résidents rubrique PASA (10h15 à 12h) (5/6 max)	1.4 - Activités de Maintien et de réhabilitation, prévention des chutes (10h15 à 12h) (8/8 max)		1.4 - Activités de Maintien et de réhabilitation, prévention des chutes (10h15 à 12h) (6/8 max)	
	Activité ASG	Activité SIEL BLEU	Activité ASG	Activité ASG	Activité Musicothérapie
	1.2 - Atelier cuisine (10h15 à 12h) (3/4 max)	1.5 - Activité Prévention Santé (10h à 11h) (8 max)	4.4 - Ateliers ludiques (10h15 à 12h) (8 max)	4.3 - Ateliers créatifs (10h15 à 12h) (4/5 max)	3.4 - Ateliers Musicothérapie (10h15 à 11h15) (10/12 max)
	Réunion hebdomadaire - 11h30-12h30				
	4.5 - repas thérapeutiques (activité 4 - activités individuelles ou collectives qui concourent au maintien du lien social des résidents (repas)				
2 activités minimum par après midi	préparation Activités ASG	Activité ASG	Activité ASG	Activité ERGO - salle Kiné	Activité ASG
	Préparation des activités de la semaine	4.1 - Activités de maintien du lien social (15h à 16h) (5/8 pers max)	3.1 - Chant et musique (15h à 16h) (5/8 pers max)	1.6 - Activités physiques (15h à 16h) (5/8 max)	1.2 - Atelier cuisine (15h à 16h) (3/4 max)
	Activité ERGO	Activité psychologue - salle Kiné	Activité ERGO - salle Kiné	Activité orthophoniste	Activité psychologue
	1.3 - Atelier créatif ou macramés (15h à 16h) (4/5 max)	2.3 - Atelier stimulations cognitives (15h à 16h) (8 pers max)	3.2 - Activités ludiques (15h à 16h) (4/5 pers max)	2.2 - Atelier langage (15h à 16h) (6/9 max)	2.4 - Atelier reminiscence (15h à 16h) (8 pers max)
Activité orthophoniste					
	2.2 - Atelier langage (15h à 16h) (6/9 max)				

Légende

activité 1 - activités individuelles ou collectives qui concourent au maintien ou à la réhabilitation des capacités fonctionnelles restantes (ergothérapie, cuisine, activités physique,...)

activité 2 - activités individuelles ou collectives qui concourent au maintien ou à la réhabilitation des fonctions cognitives restantes (stimulation mémoire, jardinage,...)

activité 3 - activités individuelles ou collectives qui concourent à la mobilisation des fonctions sensorielles (stimulation, musicothérapie,...)

activité 4 - activités individuelles ou collectives qui concourent au maintien du lien social des résidents (repas, art-thérapie,...)